



AVIS PUBLIC

RÉSOLUTION PPCMOI-2026-02 (COMMERCE D'ÉMONDAGE/ABATTAGE D'ARBRES DANS LA ZONE R-8) – PREMIER PROJET EN VERTU DU RÈGLEMENT DE PPCMOI N° 68-2003 CONSULTATION PUBLIQUE AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION

Avis public est par la présente, donné par le soussigné, greffier, que :

1. Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (ci-après LAU), lors d'une séance ordinaire tenue le 4 mai 2026, le conseil de la Ville de Windsor a adopté par résolution le projet de résolution PPCMOI-2026-02 (Commerce d'émondage/abattage d'arbres dans la zone R-8) – Premier projet, en vertu du règlement de PPCMOI no 68-2003 ;
2. Ce premier projet de résolution PPCMOI-2026-02 (Commerce d'émondage/abattage d'arbres dans la zone R-8) – Premier projet, vise à :
 - a) Autorise un commerce d'émondage/abattage d'arbres dans la zone R-8 sur le lot 4 100 200 (143-145 rue Greenlay Sud), dont le service est rendu chez le client et non sur le site même de l'entreprise ;
 - b) Permettre le stationnement et l'entreposage des véhicules et des déchiqueteuses ainsi que des équipements liés à ce commerce de service ;
 - c) Peut également comprendre l'entretien et la réparation des véhicules et équipements à l'intérieur du garage ;
 - d) Avant même d'être réalisé, le conseil exige les conditions suivantes liées à la préparation du terrain :
 - Retrait de tous les conteneurs maritimes ;
 - Démantèlement complet des abris temporaires d'hiver (Tempo) en dehors des périodes autorisées ;
 - Retrait de tous les véhicules routiers, pièces d'équipement, remorques, machineries lourdes hors d'état de fonctionner ;
 - Enlèvement de toutes les pièces métalliques, rebuts, déchets, pneus usagés, matériaux de construction, bois, et autres matières nuisibles au sens des articles 9 et 10 du règlement général n°430-2021 ;

M^e Edwin John Sullivan, greffier, Ville de Windsor
11 rue Saint-Georges, local 230, Windsor (Québec)
819 845-7888 (poste 128), greffier@villedewindsor.qc.ca

e) Établir des conditions pour l'exercice de l'usage, à savoir :

- Qu'il n'y ait aucun entreposage : de billes de bois, de branches, de feuilles, ou tout autre type de résidus végétaux sur l'immeuble, ou dans des conteneurs ;
- Qu'aucun travail de déchiquetage, de coupe de bois ou toutes autres activités reliées à l'entreprise d'émondage ne soient effectués sur l'immeuble, à l'exception de l'entretien des véhicules et des déchiqueteuses à l'intérieur d'un garage.

Ce premier projet de résolution de PPCMOI est susceptible d'approbation référendaire, car il contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire dérogeant au règlement de zonage (les usages demandés).

3. Ce projet particulier est prévu dans la zone R-8, sur le lot 4 100 200. Cette zone R-8 est située le long de la rue Greenlay Sud, de la rue Vertu jusqu'à la limite du barrage environ.
4. Conformément à l'article 123 de la LAU, une consultation publique sur le premier projet de résolution doit être tenue avant l'adoption du deuxième projet de résolution de PPCMOI.
5. Toute personne peut prendre connaissance du contenu de ce projet de résolution à l'hôtel de ville de Windsor, au 11, rue Saint-Georges, local 230, à Windsor, aux heures ordinaires de bureau ou sur le site internet de la Ville.

Avis est donc, par la présente, donné de la tenue d'une consultation publique sur ce projet de résolution le lundi 1^{er} juin 2026 à 18 h 30, à la Salle du Conseil située au 11 rue Saint-Georges, local 230, à Windsor.

Fait à Windsor,
Ce 6 mai 2026

M^e Edwin John Sullivan
Greffier



Certificat de publication

Je, M^e Edwin John Sullivan, greffier de la Ville de Windsor, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le babillard de l'hôtel de ville, au 11 rue Saint-Georges, local 230, à Windsor, ainsi que sur le site Internet de la Ville, en date 6 mai 2026, conformément au *Règlement 457-2022 intitulé Règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Ville de Windsor*.

Fait à Windsor,
Ce 6 mai 2026

M^e Edwin John Sullivan
Greffier